

Citadelle - Dénomination de la première enceinte «Parc Saint-Etienne»

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le plan de développement de la Citadelle prévoyait de rendre accessible gratuitement l'espace compris entre le Front Saint-Etienne et le Front Royal ; le Conseil Municipal a donné un avis de principe favorable sur cette proposition.

C'est désormais chose faite, puisque depuis le 15 octobre 1994, les visiteurs peuvent entrer librement dans cette zone, à laquelle il convient désormais de donner une dénomination.

Il est proposé au Conseil Municipal de lui attribuer le nom de «Parc Saint-Etienne».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.